

**Demande d'accréditation hors-vague pour la création de la Licence Professorat des Ecoles (LPE) à la rentrée universitaire 2026-2027.**

**Conseil d'administration du 6 octobre 2025**

**Délibération 2025/10/CA-013**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et 712-3 ;  
Vu l'arrêté du 9 septembre 2025 fixant le cadre national de la licence professorat des écoles ;  
Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;  
Vu le règlement intérieur de l'Université de Toulouse ;  
Vu l'avis du conseil académique en date du 30 septembre 2025 ;*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- **APPROUVE la demande d'accréditation hors-vague pour la création de la Licence Professorat des Ecoles (LPE) à la rentrée universitaire 2026-2027.**

Toulouse le 6 octobre 2025,  
La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

**13 avril 2025**

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 35

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

**Université de Toulouse**

Adresse 118 route de Narbonne, Toulouse

[presidence@univ-tlse3.fr](mailto:presidence@univ-tlse3.fr)

**Université Toulouse 2 Jean Jaurès**

Adresse 5 allées Antonio Machado, Toulouse

[ut2j.presidence@univ-tlse2.fr](mailto:ut2j.presidence@univ-tlse2.fr)

**UAI** : 0311384L (UT) et 0311383K (UT2J)

**Établissements co-accrédités délivrant le diplôme** : UT, UT2J, INUC

**Établissements partenaires** : UTC, UTTOP

**Composante(s) qui porte(nt) la licence** :

- INSPE (UT2J) pour 8 sites : Foix, Rodez, Toulouse Croix de pierre/Mirail, Auch, Cahors, Tarbes, Albi (co-portage avec l'INUC), Montauban
- Faculté Sciences et Ingénierie (UT) pour 1 site : Toulouse Campus Rangueil
- Département SHS (INUC) : site d'Albi (co-portage avec l'INSPE)

**Pourquoi ce portage ?**

**1. Le contexte de transformation du site toulousain : la mise en œuvre de l'EPE "Université de Toulouse"**

- L'UT devient progressivement l'établissement public expérimental de référence.
- Le portage UT vise à garantir la visibilité institutionnelle du projet, à inscrire la formation dans la stratégie globale du site, et à faciliter les démarches contractuelles et réglementaires (co-accréditation, financement, signature des conventions...).

**2. Un co-pilotage légitime par l'UT2J via son INSPE**

- L'INSPE, rattachée à UT2J, constitue la composante historique et experte en matière de formation initiale des enseignants, à l'intersection des universités. Pour la formation des PE, elle a mis en place les conditions du continuum licence-master MEEF en fédérant les différents acteurs depuis 2004.
- Le portage UT2J permet d'assurer la coordination pédagogique transversale de la mention LPE, dans le respect des prérogatives des établissements partenaires, en s'appuyant sur l'ancrage interuniversitaire et territorial de l'INSPE et sa mission nationale.
- Elle garantit la cohérence pédagogique, le dialogue entre équipes locales, et le lien avec les attendus nationaux en matière de formation des futurs professionnels de l'éducation.

**3. La transformation de la PPPE portée par l'Université de Toulouse en LPE**

- L'UT3 (aujourd'hui UT) a mis en place en partenariat avec l'INSPE et le Rectorat des parcours de licence préparatoires au professorat des écoles comme le parcours PPPE (au sein de la mention Sciences et Humanités en co-accréditation UT et UT2J) et le parcours suspendu pluridisciplinaire PPE en L3 (mention Sciences de la vie).
- La PPPE actuellement portée par l'UT a vocation à se transformer en LPE.
- La PPPE, à laquelle participe l'INSPE, constitue une base pour penser la LPE en termes de continuum et de fédération des acteurs.

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

- ⇒ Ce portage apparaît comme un compromis pragmatique, reconnaissant à la fois l'ancrage institutionnel dans l'EPE (via UT), l'expertise pluridisciplinaire et pédagogique portée historiquement par UT2J via son INSPE et la valeur de modèle de la PPPE (UT) dans la mise en œuvre d'un continuum licence-master.
- ⇒ Il permet de stabiliser la gouvernance de la formation tout en laissant ouverte la possibilité d'un ajustement à moyen terme.

**Un projet commun fondé sur la co-accréditation**

- 3 établissements demandent la co-accréditation de façon à pouvoir délivrer le diplôme : UT, UT2J, INUC.
- Dans le cadre de cette co-accréditation, ils déclineront et mettront en œuvre cette proposition de LPE en collaboration avec l'INSPE.
- L'association des établissements garantit une lisibilité pour les étudiants.
- Les établissements portent un projet commun : la délivrance d'un diplôme unique, avec des déclinaisons locales explicites mais harmonisées (minimisant les effets de concurrence intra-site)
- La candidature via Parcoursup se fait sur un vœu unique « LPE Toulouse Occitanie-Pyrénées » qui se décline en sous-vœux correspondant à chacun des 9 parcours portés par les composantes.
- ⇒ Cela suppose une coordination forte et une reconnaissance partagée des responsabilités.

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

## Table des matières

1. Pré-dossier (transmis le 15 juin).....	3
A. Renseignements administratifs .....	4
B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles ».....	5
C. Présentation synthétique du projet de LPE au sein de la stratégie de l'établissement.....	7
2. Dossier (à transmettre pour le 30 septembre) + pièces justificatives.....	8
D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national.....	9
E. Initiation à la recherche.....	11
F. Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage .....	12
G. Moyens humains prévus.....	13
Annexe 1 : Note d'intention – Pré-dossier d'accréditation de la licence PE .....	14
Annexe 2 : Projet de convention avec le rectorat évoquant les besoins et la nature des berceaux, les moyens RH et les capacités d'accueil .....	15
Annexe 3 : Récapitulatif des votes dans les instances et procès-verbaux .....	15
Annexe 4 : Pourcentage prévisionnel des catégories d'intervenants université.....	16
Annexe 5 : Estimation des ressources humaines rectorat .....	17
Annexe 6 : Note expliquant comment le système d'information de scolarité permet d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE .....	18

## 1. Pré-dossier (transmis le 15 juin)

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague  
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée universitaire 2026-2027**

## A. Renseignements administratifs

	<b>Mandats</b>	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Mail</b>
Etablissement déposant (UT)	Présidente de l'université	Odile Rauzy	<a href="mailto:presidente@univ-tlse3.fr">presidente@univ-tlse3.fr</a>
	Référent (contact : VP CFVU)	Vincent Paillard	<a href="mailto:vincent.paillard@univ-tlse3.fr">vincent.paillard@univ-tlse3.fr</a>
Etablissement déposant (UT2J)	Présidente de l'université	Emmanuelle Garnier	<a href="mailto:ut2j.presidence@univ-tlse2.fr">ut2j.presidence@univ-tlse2.fr</a>
	Référente (contact : VP CFVU)	Marie-Hélène Garelli	<a href="mailto:marie-helene.garelli@univ-tlse2.fr">marie-helene.garelli@univ-tlse2.fr</a>
Etablissement coaccrédité (INUC)	Directrice de l'INU	Christelle Farenc	<a href="mailto:christelle.farenc@univ-jfc.fr">christelle.farenc@univ-jfc.fr</a>
	Référente (contact : Directrice des formations)	Florence Gélet	<a href="mailto:florence.geret@univ-jfc.fr">florence.geret@univ-jfc.fr</a>
Etablissement partenaire (UTC)	Président de l'université	Hugues Kenfack	<a href="mailto:hugues.kenfack@ut-capitole.fr">hugues.kenfack@ut-capitole.fr</a>
	Référente (contact : VP CFVU)	Chantal Soulé-Dupuy	<a href="mailto:chantal.soule-dupuy@ut-capitole.fr">chantal.soule-dupuy@ut-capitole.fr</a>
Etablissement partenaire (UTTOP)	Présidente de l'université	Jean-Yves Fourquet	<a href="mailto:directeur@uttop.fr">directeur@uttop.fr</a>
	Référent (contact : VP CFVU)	Cédric Haurou-Béjottes	<a href="mailto:cedric.haurou-bejottes@uttop.fr">cedric.haurou-bejottes@uttop.fr</a>
<b>Pour le Rectorat</b>	Recteur de l'académie	Karim Benmiloud	<a href="mailto:recteur@ac-toulouse.fr">recteur@ac-toulouse.fr</a>
	Rectrice de région académique	Carole Drucker-Godard	<a href="mailto:ce.recteur@ac-montpellier.fr">ce.recteur@ac-montpellier.fr</a>
	Rectrice déléguée ESRI	Véronique Dominguez-Guillaume	<a href="mailto:recteur-delegue-esri@region-academique-occitanie.fr">recteur-delegue-esri@region-academique-occitanie.fr</a>

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague  
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée universitaire 2026-2027**

## B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles »

### 1) Licence PPPE (le cas échéant) et nouvelle licence LPE

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Sites(s)
<b>Licence PPPE</b> Date de création : <b>2021</b> Licence d'adossment : <b>Sciences et Humanités</b> Capacité d'accueil : <b>40 (2025)</b>	<b>Toulouse Lycée Bellevue et Campus Rangueil (FSI-UT)</b>	<b>Licence PPPE</b> <i>Maintien L2 : NON</i> Capacité d'accueil :	
		<b>Nouvelle licence LPE</b> Composante - le cas échéant, pressentie - qui la porte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>INSPE (UT2J)</b></li> <li>- <b>FSI (UT)</b></li> <li>- <b>Co-portage Département SHS (INUC) et INSPE (UT2J) pour le site d'Albi</b></li> </ul> Ouverture uniquement en L1 : <b>OUI pour 8 sites</b> <b>NON pour 1 site : Toulouse Campus Rangueil</b> Ouverture en L1 et en L2 : <b>OUI pour 1 site : Toulouse Campus Rangueil</b> <b>NON pour 8 sites</b> Capacités d'accueil : <b>312</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Toulouse Campus Rangueil : 72</b></li> <li>- <b>Toulouse Mirail et Croix de pierre : 30</b></li> <li>- <b>Foix : 30</b></li> <li>- <b>Rodez : 30</b></li> <li>- <b>Auch : 30</b></li> <li>- <b>Cahors : 30</b></li> <li>- <b>Tarbes : 30</b></li> <li>- <b>Albi : 30</b></li> <li>- <b>Montauban : 30</b></li> </ul>	<b>9 sites, 10 groupes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Toulouse Campus Rangueil</b></li> <li>- <b>Toulouse campus Mirail et Croix de pierre</b></li> <li>- <b>Foix</b></li> <li>- <b>Rodez</b></li> <li>- <b>Auch</b></li> <li>- <b>Cahors</b></li> <li>- <b>Tarbes</b></li> <li>- <b>Albi</b></li> <li>- <b>Montauban</b></li> </ul>

2) Licence(s) qui prépare(nt) dès la L1 au professorat des écoles : aucune

3) Licence(s) intégrant dès la L1 un parcours préparatoire au professorat des écoles : aucune

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

**4) Licence(s) intégrant en L2 ou en L3 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)**

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
<p>Intitulés de la mention et du parcours :  <b>Sciences de la vie</b>  <b>Parcours Pluridisciplinaire Professorat des Écoles (L3 PPE)</b></p> <p>Ouverture en L2 et en L3 : <b>NON</b>            Uniquement en L3 : <b>OUI</b></p> <p>Volume horaire du parcours (L3) : <b>550h</b>            Composante(s) qui le porte(nt) : <b>FSI</b>            Capacité d'accueil du parcours : <b>36</b></p>	<p><b>Toulouse Campus Rangueil (FSI-UT)</b></p>	<p><i>Maintien : OUI</i></p> <p><b>Rattachement à la mention PE</b>  <b>Parcours Réorientation Professorat des Écoles (L3 PE Réo)</b></p> <p>Ouverture en L2 et en L3 : <b>NON</b>            Uniquement en L3 : <b>OUI</b></p> <p>Volume horaire du parcours (L3) : <b>550h</b>            Composante(s) - le cas échéant pressentie(s) - qui le porte(nt) : <b>FSI</b>            Capacité d'accueil du parcours : <b>36</b></p>	<p><b>Toulouse Campus Rangueil (FSI-UT)</b></p>
<p>Intitulés de la mention et du parcours :            Mineure professorat des écoles</p> <p>Ouverture en L2 et en L3 : <b>OUI</b>            Uniquement en L3 : <b>NON</b></p> <p>Volume horaire du parcours : <b>275h</b>            Composante(s) qui le porte(nt) :  <u><b>Admin : Mathématiques-Informatique</b></u>  <u><b>Péda : SDEF, Maths-Info, SDL, INSPE</b></u>            Capacité d'accueil du parcours : <b>200</b></p>	<p><b>Toulouse Campus Mirail (UT2J)</b></p>	<p><i>Maintien : OUI</i></p> <p>Ouverture en L2 et en L3 : <b>OUI</b>            Uniquement en L3 : <b>NON</b></p> <p>Volume horaire du parcours : <b>275h</b>            Composante(s) - le cas échéant pressentie(s) - qui le porte(nt) :  <u><b>Admin : Mathématiques-Informatique</b></u>  <u><b>Péda : SDEF, Maths-Info, SDL, INSPE</b></u>            Capacité d'accueil du parcours : <b>170</b></p>	<p><b>Toulouse Campus Mirail (UT2J)</b></p>
<p>Intitulés de la mention et du parcours :            Orientation Vers le professorat des écoles</p> <p>Ouverture en L2 et en L3 : <b>OUI</b>            Uniquement en L3 : <b>NON</b></p> <p>Volume horaire du parcours : <b>198h de cours + 60h de stage en école primaire</b>            Composante(s) qui le porte(nt) :  <b>Département SHS</b>            Capacité d'accueil du parcours : <b>50</b></p>	<p><b>Albi Campus INU Champollion</b></p>	<p><i>Maintien : OUI</i></p> <p>Ouverture en L2 et en L3 : <b>OUI</b>            Uniquement en L3 : <b>NON</b></p> <p>Volume horaire du parcours : <b>198h de cours + 60h de stage en école primaire</b>            Composante(s) - le cas échéant pressentie(s) - qui le porte(nt) :  <b>Département SHS</b>            Capacité d'accueil du parcours : <b>50</b></p>	<p><b>Albi Campus INU Champollion</b></p>

## C. Présentation synthétique du projet de LPE au sein de la stratégie de l'établissement

La formation pré-professionnalisante au métier de professeur des écoles en licence se déploie actuellement, pour l'académie de Toulouse, sur 4 dispositifs :

- Licence PPPE depuis 2021 (UT)
- L3 PPE depuis 2004 (UT)
- Mineure Professorat des écoles depuis 2011 (UT2J)
- Orientation Vers le professorat des écoles depuis 2011 (INUC)

Un seul dispositif (PPPE, UT) est proposé dès la L1 avec une capacité d'accueil à renforcer pour une académie comme celle de Toulouse (40). Les autres dispositifs sont ouverts à partir de la L2 (mineure UT2J et orientation INUC) ou de la L3 (PPE, UT). En sortie de licence, au maximum 300 étudiants ont suivi une pré-professionnalisation. Cette offre est donc en-deçà du nombre de places au CRPE (entre 300 et 400 places ces 3 dernières années) et montre un déséquilibre territorial important entre la métropole toulousaine et le reste du territoire.

Le projet présenté vise à développer les capacités d'accueil en L1 grâce à l'implantation de la LPE sur l'ensemble des départements de l'académie (8), en s'appuyant sur les établissements déjà impliqués dans la pré-professionnalisation ou dans le master MEEF.

La capacité d'accueil de 312 places de la LPE est répartie entre le site de Toulouse (102 étudiants) et les autres sites départementaux de l'Académie (210 étudiants sur 7 départements). Il s'agit en effet, en mettant l'accent sur le développement en région, de permettre une meilleure gestion de la préprofessionnalisation et une optimisation des ressources disponibles pour répondre aux besoins des étudiant-es :

- Possibilités de mise en stage et de tutorat (la Haute-Garonne arrive aujourd'hui à saturation de berceaux de stage),
- Formateur-trices et infrastructures INSPE disponibles,
- Possibilité d'appui sur le tissu local scolaire et associatif (éducatif, culturel) pour favoriser une entrée dans le métier connectée aux enjeux du territoire
- Faciliter l'accès au métier pour des bachelier-es qui ne peuvent/souhaitent pas étudier à Toulouse.

Le travail en collaboration avec les DSDEN (IEN-IO) a permis d'identifier, à partir d'une consultation des lycéen-nes, un potentiel suffisant dans chaque département pour alimenter un groupe de LPE.

La coordination de la licence sera assurée conjointement par l'INSPE (UT2J) et la FSI (UT), composantes des 2 établissements déposants, dans une logique partenariale associant l'ensemble des acteurs :

- Département Lettres Modernes, Cinéma, Occitan (LMCO) (UT2J),
- Département Mathématiques et Informatique (MI) (UT2J),
- Département Sciences du Langage (SDL) (UT2J),
- Institut de Recherche sur l'Enseignement des Sciences (IRES) (UT-FSI)
- Département Sciences Humaines et Sociales (SHS) (INUC),

Les 3 établissements co-accrédités organisent et animent :

- un conseil de mention
- un conseil de perfectionnement annuel
- la commission pédagogique de recrutement des étudiants Parcoursup
- un jury de diplôme

qui rassemblent les représentants des parcours portés localement (UT, UT2J, INUC) et des établissements partenaires (UTC, UTTOP).



**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague  
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée universitaire 2026-2027**

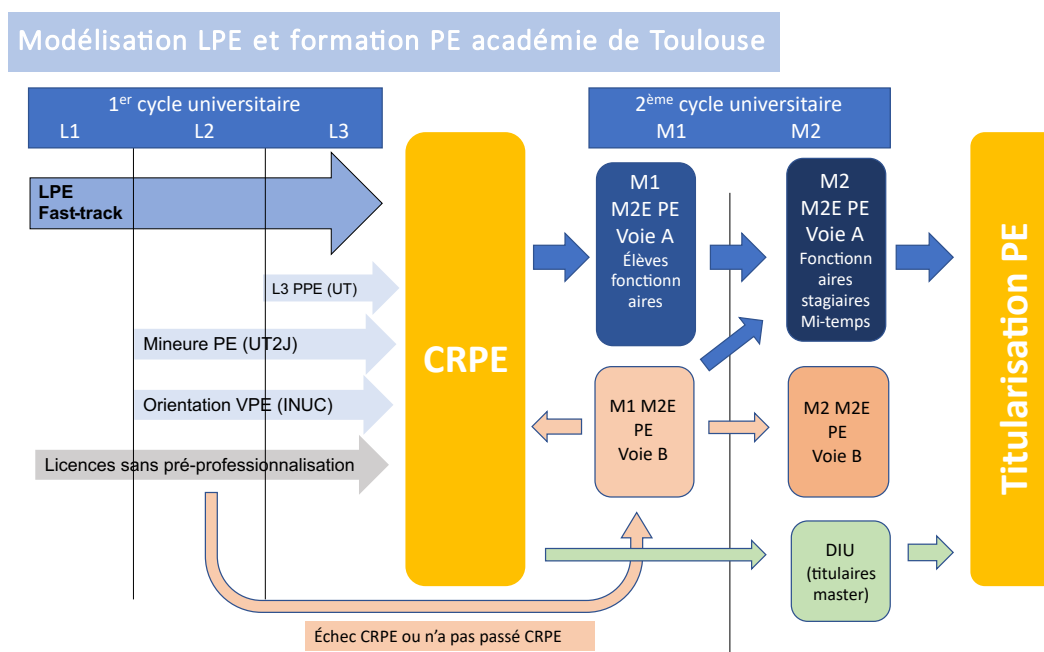
Chaque établissement conserve sa capacité à animer son ou ses groupe(s), mais dans un cadre partagé, structuré et consensuel (pilote collectivement).

Le projet articule également la LPE avec le maintien des autres dispositifs de pré-professionnalisation en licence afin de garantir des passerelles et des réorientations, grâce à des UE mutualisées et adaptées, et la possibilité pour les étudiants de définir leur projet professionnel au cours de la licence :

- Campus de Rangueil, Toulouse : LPE et L3 PPE
- Campus Mirail et Croix de pierre, Toulouse : LPE et mineure PE
- Campus Albi : LPE et Orientation VPE

L'articulation de ces dispositifs de pré-professionnalisation à la LPE permet de proposer pour la région académique une offre de formation à la fois diversifiée et immédiatement lisible.

Les lauréats du CRPE pourront intégrer le futur master M2E (métiers de l'enseignement et de l'éducation) présent sur les 8 départements de l'académie.



**2. Dossier (à transmettre pour le 30 septembre) + pièces justificatives**

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague  
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée universitaire 2026-2027**

## D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national

### ➤ Répartition prévisionnelle des blocs et des volumes horaires

	Volume horaire UE	Nbre crédits ects	Volume horaire bloc 1	Nbre crédits ects bloc 1	Volume horaire bloc 2	Nbre crédits ects bloc 2	Volume horaire bloc 3	Nbre crédits ects bloc 3	Volume horaire bloc 4	Nbre crédits ects bloc 4	Volume horaire bloc Adaptation	Nbre crédits ects bloc Adaptation
L1	560	60	398	41	48	5	30	5	44	5	40	4
L2	542	60	374	41	48	5	36	5	44	5	40	4
L3	468	60	338	43	24	5	54	5	32	5	20	2
<b>Total</b>	<b>1570</b>	<b>180</b>	<b>1110</b>	<b>125</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>10</b>

	Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères maxi.)	ECTS	Vol. horaire
SEMESTRE 01	> UE 101		Maîtriser les savoirs en français et compét. lang. 1	5	48
	> UE 102		Maîtriser les savoirs en mathématiques 1	5	48
	> UE 103		Maîtriser les savoirs dans les disciplines scolaires 1	9	96
	> UE 105		Découvrir le système éducatif français 1	5	24
	> UE 106		Construire son projet professionnel 1	2	16
	> UE 107		Acquérir les compétences numériques 1	2	24
	> UE 108		Enseignements complémentaires en lien avec les territoires 1	2	20
				<b>30</b>	<b>276</b>
SEMESTRE 02	> UE 201		Maîtriser les savoirs en français et compét. lang. 2	4	48
	> UE 202		Maîtriser les savoirs en mathématiques 2	4	36
	> UE 203		Maîtriser les savoirs dans les disciplines scolaires 2	7	72
	> UE 204		Maîtriser une langue vivante étrangère 1	2	20
	> UE 205		Découvrir les contextes d'enseignement-apprentissage	5	48
	> UE 206		Construire son projet professionnel 2	3	16
	> UE 208		Enseignements complémentaires en lien avec les territoires 2	2	20
	> UE 209		Renforcement ou approfondissement disciplinaire 1	3	24
			<b>30</b>	<b>284</b>	
SEMESTRE 03	Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères maxi.)	ECTS	Vol. horaire
	> UE 301		Maîtriser le français et les compét. lang. pour enseigner 3	3	24
	> UE 302		Maîtriser et enseigner les mathématiques 3	5	48
	> UE 303		Maîtriser les savoirs et enseigner dans les disciplines scolaires 3	8	96
	> UE 304		Maîtriser une langue vivante étrangère 2	2	20
	> UE 305		Découvrir le système éducatif français 2	5	36
	> UE 306		Découvrir le métier en situation professionnelle 1	2	16
	> UE 308		Enseignements complémentaires en lien avec les territoires 3	2	20
> UE 309		Renforcement ou approfondissement disciplinaire 2	3	24	
			<b>30</b>	<b>284</b>	
SEMESTRE 04	> UE 401		Maîtriser le français et les compét. lang. pour enseigner 4	5	48
	> UE 402		Maîtriser et enseigner les mathématiques 4	3	24
	> UE 403		Maîtriser les savoirs et enseigner dans les disciplines scolaires 4	7	72
	> UE 405		Comprendre les contextes d'enseignement-apprentissage	5	48
	> UE 406		Découvrir le métier en situation professionnelle 2	3	16
	> UE 407		Acquérir les compétences numériques 2	2	24
	> UE 408		Enseignements complémentaires en lien avec les territoires 4	2	20
	> UE 409		Renforcement ou approfondissement disciplinaire 3	3	12
			<b>30</b>	<b>264</b>	
SEMESTRE 05	Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères maxi.)	ECTS	Vol. horaire
	> UE 501		Maîtriser le français et les compét. lang. pour enseigner 5*	5	36
	> UE 502		Maîtriser et enseigner les mathématiques 5*	5	36
	> UE 503		Maîtriser les savoirs et enseigner dans la polyvalence 5*	9	96
	> UE 504		Maîtriser une langue vivante étrangère 3	2	20
	> UE 505		Analyser les contextes d'enseignement-apprentissage	5	24
	> UE 506		S'initier au métier en situation professionnelle 1	2	16
> UE 508		S'initier à la méthodologie de la recherche	2	20	
			<b>30</b>	<b>248</b>	
SEMESTRE 06	> UE 601		Maîtriser le français et les compét. lang. pour enseigner 6*	6	36
	> UE 602		Maîtriser et enseigner les mathématiques 6*	6	36
	> UE 603		Maîtriser les savoirs et enseigner dans la polyvalence 6*	10	78
	> UE 605		Découvrir le système éducatif français 3*	5	48
	> UE 606		S'initier au métier en situation professionnelle 2	3	16
			<b>30</b>	<b>214</b>	

UE Fast-track (dispositif soumis aux conditions nationales d'application du dispositif de dispense des écrits)

\* Intégrant la préparation aux épreuves du CRPE

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

**Précisions sur la proposition de maquette :**

**Le numérique** émerge aux blocs 1, 3 et 4 du cadrage : formation à la pensée informatique (bloc 1, mathématiques), éducation au et par le numérique (bloc 3), certification du niveau de maîtrise des compétences numériques (bloc 4), enjeux et usages de l'IA (bloc 4). Il est construit sur 12h du bloc 1, 12h du bloc 3 et 24h du bloc 4. Total = 48h. Les ects des 2 UE de numérique sont comptabilisés dans le bloc 1.

**Les langues** sont réparties entre les UE 3 et 4 pour distinguer **didactique** des langues (toutes langues confondues) et **pratique** de la langue (par langue). Sur les 108h/3ans : 60h de pratique en UE4 et 48h de didactique des langues en UE3. La pratique de la langue est fléchée sur des UE spécifiques (UE 4) pour rendre lisible la certification d'un niveau du CECRL.

Les UE **Enseignements complémentaires en lien avec les territoires** correspondent aux 100h d'adaptation et peuvent donc avoir une coloration par site. L'UE de semestre 5 est plus spécifiquement orientée vers une initiation à la **recherche**.

La **préparation aux épreuves du CRPE** est réalisée dans le cadre des UE relevant du bloc 1 (épreuves disciplinaires) et des UE relevant du bloc 3 (seconde épreuve orale d'admission).

**Parcours occitan** : les étudiants souhaitant préparer le CRPE bilingue suivraient des enseignements de langue, culture occitane, initiation à la didactique sur les UE 9 (60h) et 8 (100h).

**Remarque** : certains intitulés d'UE sont encore relativement génériques et pourront être précisés en lien avec la progression des compétences du programme de formation.

➤ **Passerelles et autre(s) dispositif(s) permettant une réorientation en cours de cursus**

L'offre de formation étant en cours de redéfinition (début de l'accréditation : rentrée 2027), les propositions ci-dessous seront peut-être soumises à des ajustements. Les passerelles sont par ailleurs soumises aux procédures en vigueur des établissements (**sur places disponibles, sur candidature**).

	<b>Passerelles sortantes (LPE &gt;...)</b>	<b>Passerelles entrantes (... &gt; LPE)</b>	<b>Réorientation vers des formations connexes</b>
<b>à la fin du S1</b>	Toute formation UT, UT2J, INUC. Si l'ensemble des UE du S2 sont validées, la première année sera considérée comme validée.	Oui. Si l'ensemble des UE du S2 sont validées, la première année sera considérée comme validée.	La LPE étant une formation pluridisciplinaire, elle peut, en plus des passerelles sortantes identifiées ci-contre, être valorisée lors de la candidature en réorientation dans les licences des différentes universités partenaires, déployées sur l'ensemble des campus (Toulouse et en région).
<b>à la fin du S2</b>	- L2 Licence Sciences et Humanités UT - L2 Licence Lettres modernes UT2 - L2 Licence Lettres INUC - L2 SDL UT2 - L2 MIASHS UT2 - L2 Sciences de l'éducation UT2 - L2 Parcours Pluridisciplinaire Histoire géographie sociologie économie UT2 site de Foix?	Oui. Insister dans la candidature sur l'importance d'avoir réalisé un stage en école	
<b>à la fin du S4</b>	- L3 Licence Pro parcours Génie géomatique pour l'aménagement du territoire (GGAT), IUT Auch - L3 parcours Information communication IUT	Non. Orienter les étudiants vers l'un des 3 dispositifs de pré-professionnalisation et de préparation au CRPE : L3PPE UT, mineure UT2, VPE INUC	
<b>Poursuite d'étude après la LPE</b>	- Master M2E PE, parcours lauréats CRPE, INSPE, UT2J - Master M2E PE, parcours non-lauréats, INSPE, UT2J - Masters MEEF de la mention « Pratiques et Ingénierie de la formation », INSPE, UT2J : Master « Enseigner à l'étranger », par exemple. - Masters de Sciences de l'éducation, UT2J - Masters M2E 2nd degré parcours non lauréats, INSPE, UT2J		

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague  
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée universitaire 2026-2027**

## E. Initiation à la recherche

*Ce tableau s'appuie sur la liste des enseignants-chercheurs susceptibles d'intervenir en LPE car intervenant actuellement en master MEEF PE (INSPE UT2J), en licence PPPE (UT), en L3PPE (UT), en mineure PE (UT2J), en orientation VPE (INUC).*

Acronyme Laboratoire	Nom du laboratoire	n° au répertoire national	UT2J INSPE	UT2J hors INSPE	UT	INUC	Univ. Bordeaux (INSPE)	Total
<b>BTSB</b>	Biochimie et Toxicologie des substances bioactives	EA7417				1		1
<b>CAS</b>	Centre for Anglophone Studies	EA 801	1	1				2
<b>CERTOP</b>	Centre d'Études et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir	UMR5044				1		1
<b>CLLE</b>	Cognition, Langues, Langage, Ergonomie	UMR 5263	7	5				12
<b>CRBE</b>	Centre de Recherche sur la Biodiversité et l'Environnement	UMR 5300			1			1
<b>CREG</b>	Centre de Recherches et d'Etudes Germaniques	EA 4151	1					1
<b>CRESCO</b>	Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps	URU 7419				1		1
<b>DPHE</b>	Diagnostic des Plasmas Hors Équilibre	EA4599				1		1
<b>EFTS</b>	Education, Formation, Travail, Savoirs	UMR MA 122	8	4	1	1		14
<b>FRAMESPA</b>	France, Amérique, Espagne, Sociétés, Pouvoirs, Acteurs	UMR 5136	2					2
<b>GEODE</b>	Géographie de l'Environnement	UMR 5602	4			1		5
<b>IMT</b>	Institut de Mathématiques de Toulouse	UMR 5219	1	4	1	1		7
<b>IRIT</b>	Institut de Recherche en Informatique de Toulouse	UMR 5505	1		1			2
<b>LACES</b>	LABoratoire Cultures, Éducation, Sociétés	UR 4140					1	1
<b>LCC</b>	laboratoire de chimie de coordination	UPR CNRS 8241			1			1
<b>LISST</b>	Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires	UMR 5193	1			1		2
<b>LLA-CREATIS</b>	Lettres, Langages et Arts	EA 4152	4	1				5
<b>LNPL</b>	Laboratoire de NeuroPsychoLinguistique	UR 4156	2					2
<b>PLH</b>	Patrimoine, Littérature, Histoire	EA 4601		2				2
<b>SCOTE</b>	Sciences de la Cognition, Technologie, Ergonomie	EA 7420				2		2
<b>Total</b>		<b>20 laboratoires</b>	32	17	5	10	1	<b>65</b>

La **Structure Fédérative de Recherche « Apprentissage, Enseignement, Formation »** de l'INSPE (SFR AEF) regroupe 250 chercheurs issus de 18 unités de recherche de l'Université de Toulouse et a pour finalité de favoriser les échanges et les nouvelles collaborations sur le travail des enseignants et des formateurs, sur les savoirs, les sujets apprenants, les outils et les contextes, en lien avec les demandes de terrain.

Elle se structure en 5 thèmes fédérateurs :

THEME 1 : Didactiques et savoirs : contextes et apprentissages

THEME 2 : Inégalités, socialisation, développement et éducation inclusive

THEME 3 : Numérique éducatif et environnements informatiques

THEME 4 : Expériences sensibles en éducation

THEME 5 : Langue(s), Langage(s) et Didactique

Lieu intermédiaire entre terrains scolaires et cliniques et chercheurs de disciplines différentes, notamment au travers de recherches collaboratives, elle constitue une structure particulièrement pertinente pour l'adossement de la LPE à la recherche dans les champs concernés

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague  
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée universitaire 2026-2027**

## F. Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

**Place des stages**  
**Rappel : 10 semaines minimum. - dont au moins 6 semaines en milieu scolaire**  
**- dont au moins 1 semaine de stage massé en école primaire en fin de S1**

		<i>Durée (en semaines)</i>	<i>Modalité</i>	<i>Précisions</i>
Licence 1	<i>Semaines en école primaire</i>	2	<i>Stage massé</i>	<i>1 semaine après congés d'automne 1 semaine sur période intersemestre</i>
	<i>Autre contexte que l'école primaire</i>	2	<i>Stage massé</i>	<i>Associations Partenaires de l'École, animation, périscolaire, petite enfance, médico-social</i>
Licence 2	<i>Semaines en école primaire</i>	3	<i>1 stage filé 2 sem. de stage massé</i>	<i>1 semaine de stage filé au semestre 3 2 semaines de stage massé au semestre 4. Semestre 4 : stage à l'international favorisé (en école). Stage positionné juste après les congés de printemps, de façon à permettre un éventuel départ sur 3 ou 4 semaines (Erasmus mobilité courte)</i>
	<i>Autre contexte que l'école primaire</i>	0		
Licence 3	<i>Semaines en école primaire</i>	2	<i>filé ou massé selon groupe</i>	<i>Dont stage en lien avec semaines thématiques (projet école)</i>
	<i>Autre contexte que l'école primaire</i>	1	<i>filé ou massé selon groupes</i>	<i>1 semaine en milieu scolaire sur dispositifs spécialisés (pas nécessairement 1er degré) : ULIS, UPE2A, SEGPA, etc.</i>

**=10 semaines dont 7 au moins en école primaire**

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

## G. Moyens humains prévus

L'équipe pédagogique de la Licence Professorat des Écoles répondra aux principes suivants :

- Garantir une formation fondée sur les **apports de la recherche**, à travers la présence d'enseignants-chercheurs issus de différentes disciplines.
- Assurer le caractère **professionnalisant** de la formation via :
  - o Une équipe **pluridisciplinaire** représentative de l'ensemble des disciplines scolaires et contributives ;
  - o Une équipe **pluricatégorielle** :
    - Présence de **formateurs exerçant également en établissement scolaire** (objectif ministériel 50% de la formation) ;
    - Présence de **formateurs de l'enseignement supérieur issus du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés**.
    - Présence d'**enseignants-chercheurs**.
- Mutualiser les **compétences spécifiques** des formateurs issus des différents établissements partenaires du projet au service de la formation.
- Assurer le maillage territorial de la licence grâce à une **implantation des formateurs sur l'ensemble des sites**.
- Poursuivre les **dynamiques de travail collectif et pluricatégoriel** déjà à l'œuvre en master MEEF PE et dans les dispositifs de préprofessionnalisation en licence (PPPE-UT, mineure PE-UT2J, L3PPE-UT, Orientation VPE-INUC), afin que cette équipe pluricatégorielle travaille en cohérence.

A titre indicatif, afin d'illustrer la capacité de la future équipe pédagogique à travailler de façon pluricatégorielle, voilà la répartition actuelle des différentes catégories de formateurs dans le master MEEF professorat des écoles de l'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées :

		% intervention master MEEF PE
Enseignants-chercheurs	PU	<b>14,5</b>
	MCF	
	Ater	
Enseignants de l'enseignement supérieur issus du 1 <sup>er</sup> ou du 2 <sup>nd</sup> degré	PRAG	<b>63</b>
	PREPS	
	PRCE	
	PREC	
Enseignants en poste en établissement et intervenant dans l'enseignement supérieur	Temps partagé	<b>22,5</b>
	Affectés dérogatoires	

Le fonctionnement actuel de la licence préparatoire au professorat des écoles (PPPE-UT), où les enseignements sont répartis entre lycée et université, atteste également de ces pratiques de travail pluricatégorielles et pluridisciplinaires.

## Annexe 1 : Note d'intention – Pré-dossier d'accréditation de la licence PE

Le projet présenté vise la création d'une seule licence LPE pour l'académie de Toulouse, à laquelle contribuent les différentes universités du site en co-accréditation (UT, UT2J, INUC) ou en partenariat (UTC, UTTOP). Les enjeux forts de ce projet sont :

- l'amélioration de l'**accessibilité** de la formation au métier de PE, rendue possible par l'augmentation des capacités d'accueil et par le déploiement sur l'ensemble des sites,
- l'amélioration de la **lisibilité** de l'offre de formation. Proposer une information complète sur le déploiement géographique de la licence PE, sur les 3 autres dispositifs de pré-professionnalisation (mineure UT2J, L3 PPE UT, orientation INUC), sur les passerelles/réorientations et proposer un vœu unique sur Parcoursup (associé à des sous-vœux de sites) y contribueront.
- l'exigence de **maîtrise** des disciplines scolaires, articulée à une sensibilisation à leurs didactiques, à la pédagogie et à une acculturation au cadre et contextes d'exercice du métier de PE.

Le déploiement d'une licence PE à la rentrée 2026 sur les départements de l'académie de Toulouse ne peut être envisagé sans une collaboration étroite avec différentes entités et services du rectorat. Les relations, solides et historiques, avec l'INSPE, constituent un atout pour une mise en œuvre fluide et articulant le niveau académique et départemental.

Les Professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF) ainsi que les Maîtres d'accueil temporaires (MAT) accueillent actuellement les étudiants de master MEEF dans les classes et, pour les PEMF, contribuent à la formation initiale en master, notamment via des dispositifs de tutorat mixte. La sélection des berceaux de stages et l'affectation des étudiants est réalisée dans un dialogue fluide entre les DSDEN et les responsables des sites INSPE. Ces habitudes de travail seront poursuivies pour la mise en stage des étudiants de LPE. Formateurs universitaires et de l'éducation nationale auront à accueillir des étudiants de licence dont le projet professionnel et les représentations du métier de PE ne seront sans doute pas aussi assurés que ceux des étudiants de master MEEF : des formations de formateurs ainsi que des outils communs sont à prévoir. L'expérience de la PPPE sur la Haute-Garonne, ainsi que des autres dispositifs de pré-professionnalisation, seront des atouts pour permettre de répondre aux besoins des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle.

Les équipes pédagogiques de la LPE seront construites sur le modèle actuel des équipes pluricatégorielles des masters MEEF afin de garantir à la fois les exigences universitaires et la professionnalisation : enseignants-chercheurs, enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés affectés dans le supérieur, enseignants en temps partagé (entre leur établissement scolaire et l'université), professeurs des écoles maîtres formateurs. En 2023/2024, ces enseignants en établissement scolaire intervenant en master MEEF représentaient 24% de la formation en master MEEF. La diminution du nombre d'étudiants en master (effet mécanique du déplacement du concours en L3) permettra à ces personnels d'intervenir également en LPE.

La collaboration avec le rectorat s'appuiera également sur une participation aux instances de décision de la LPE. Là encore, les habitudes de fonctionnement et la fluidité du dialogue entre le rectorat et l'INSPE peuvent servir de modèle (présence du rectorat au conseil de mention 1<sup>er</sup> degré, à son conseil de perfectionnement, au Conseil d'INSPE).

Ces habitudes de collaboration contribueront à la construction d'un véritable continuum de formation sur 5 ans.

Il est à noter qu'une attention particulière sera portée à la préparation du CRPE bilingue occitan. Les relations étroites avec le rectorat (IPR occitan, conseillers pédagogiques en Langues Vivantes Etrangères et Régionales) ainsi qu'avec la section d'occitan du département Lettres Modernes, Cinéma et Occitan de l'UT2J, la compétence de l'INSPE dans la préparation au CRPE bilingue occitan en master MEEF sur les sites de Tarbes et de Montauban favoriseront l'intégration d'une préparation à ce concours au sein de l'offre globale de formation au niveau licence.

Le modèle économique, le budget de projet et la répartition des interventions des différents acteurs sont en cours de stabilisation et seront présentés en septembre.

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

Annexe 2 : Projet de convention avec le rectorat évoquant les besoins et la nature des  
berceaux, les moyens RH et les capacités d'accueil

*Projet de convention, soumis à l'étude et l'approbation des services juridiques des établissements.*

**EN ATTENTE**

Annexe 3 : Récapitulatif des votes dans les instances et procès-verbaux

Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Conseil d'INSPE	17.09.25	
	CFVU	19.09.25	
	CA	23.09.25	
Université de Toulouse	CFVU	23.09.25	
	CA	02.10.25	
Institut National Universitaire Champollion	CFVU	25.09.25	
	CA	26.09.25 (à confirmer)	
UTTOP	CFVU	23.09.25	



**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague  
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée universitaire 2026-2027**

**Annexe 4 : Pourcentage prévisionnel des catégories d'intervenants université**

*Détail à venir*

**Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2026-2027**

Annexe 5 : Estimation des ressources humaines rectorat

*Le rectorat souhaite mettre en œuvre le cadrage ministériel des 50% de la formation assurés par des formateurs de l'Éducation nationale.*

*Détail à venir*

## Pré-dossier et Dossier de demande d'accréditation hors-vague

### Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

#### Annexe 6 : Note expliquant comment le système d'information de scolarité permet d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE

*Le projet ci-dessous est susceptible d'évoluer, en fonction du cadrage national sur les conditions de mise en œuvre du dispositif de dispense des épreuves écrites du CRPE.*

Les conditions d'éligibilité au dispositif de dispense des épreuves écrites du CRPE (« fast-track ») pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en 3<sup>ème</sup> année de licence LPE s'appuient sur :

- « - la validation des crédits ECTS liés au bloc 1 sans compensation au cours de chaque année suivie avant la L3 ;
- la validation des crédits ECTS liés aux enseignements de mathématiques du bloc 1 sans compensation [en L1 et en L2/ au cours des deux semestres suivis en L2] ;
- la validation des crédits ECTS liés aux enseignements de français et compétences langagières du bloc 1 sans compensation [en L1 et en L2/ au cours des semestres suivis en L2].

Les MCCC doivent par ailleurs prévoir 80 ECTS rattachés au bloc 1 sur les deux premières années et au moins 16 ECTS respectivement rattachés aux enseignements de mathématiques et aux enseignements de français compétences langagières sur les deux premières années de licence. » (cadrage de la licence « professorat des écoles »)

Afin de mettre en œuvre cette réglementation et permettre aux étudiant-e-s de L3 de la LPE de bénéficier de la dispense, les UE de **français, de mathématiques et de polyvalence** des semestres 1 à 4 inclus, correspondant aux enseignements du Bloc 1 « S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire », **sont les UE qui donneront lieu au calcul pour l'éligibilité au « fast-track ».**

En dehors de l'application du « fast-track », les règles habituelles de calcul et de compensation pour la validation des UE en licence, définies dans le Règlement des études, s'appliquent.

Concernant la répartition des ects :

- **82 ects** sont rattachés au **bloc 1** sur les 2 premières années (UE 101, 102, 103, 107, 201, 202, 203, 204, 209, 301, 302, 303, 304, 309, 401, 402, 403, 407, 409),
- **17 ects** sont rattachés aux enseignements de mathématiques (UE 102, 202, 302, 402)
- **17 ects** sont rattachés aux enseignements de français (UE 101, 201, 301, 401).